

Les dispositifs : Un chez-soi d'abord

Une solution supplémentaire pour le logement dans la Métropole Dijonnaise

Le GCSMS « Un Chez-soi d'abord » Dijon Métropole est composé de Deux dispositifs :

- Un dispositif d'Appartements de Coordination Thérapeutique qui propose un logement aux personnes sans domicile fixe ayant connu un parcours d'itinérance, atteintes de maladies psychiques sévères, ayant des besoins élevés justifiant d'un accompagnement intensif, pour les aider à se rétablir, à réaliser leurs projets et à retrouver une place dans la société. Il est nécessaire qu'ils soient majeurs et éligibles aux droits communs, sans condition de suivi médical ou arrêt de consommations psycho-actives. L'animal de compagnie est tout à fait admis.
- Une expérimentation territoriale pour les jeunes de 18 à 22 ans en souffrance psychique et en risque de rupture pour lesquels un logement et un accompagnement est proposé.

Une équipe pluridisciplinaire composée de personnels soignants, de travailleurs sociaux, de médecins et de travailleurs pairs offre un accompagnement intensif et pluridisciplinaire au domicile des locataires, avec aussi une permanence téléphonique 24h/sur 24 et met ses compétences à leur service dans les différents domaines de la vie et l'accompagnement vers le droit commun basé sur 8 grands principes :

- Le logement comme droit fondamental
- L'**accès rapide** à un **logement ordinaire**
- Le **choix** par la personne de son **agenda** et de son **offre de services**
- Un engagement à **accompagner la personne** autant que nécessaire
- Un accompagnement centré sur la notion de **rétablissement** en santé mentale
- Le développement d'une stratégie de **réduction des risques et des dommages**
- Un engagement soutenu et **non coercitif**
- La **séparation** des services de **gestion locative** et d'**accompagnement**

Inscrit dans le Code de l'Action Sociale et des Familles, ce dispositif est géré par un groupement de 5-structures locales spécialisées dans les secteurs de la santé et du social : Le Centre Hospitalier La Chartreuse (CHLC), la SDAT (Solidarité, Dignité, Accompagnements, Travail), l'association du Renouveau, l'association dijonnaise d'entraide des familles ouvrières (ADEFO) et l'Acodège.

Son budget est majoritairement public, abondé conjointement par la Sécurité Sociale via l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne Franche-Comté et par l'IML via la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Côte d'Or la Cohésion Sociale. Il est dimensionné pour loger et accompagner 100 locataires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe au 03.80.40.76.00 ou par mail à orientation@unchezsoidijon.org